

Pendant la grossesse



Pendant la grossesse

Lorsque vous tombez enceinte, vous devez déposer une déclaration de grossesse auprès du centre d'assistance sociale de la santé ou à la mairie (bureau principal), puis vous recevrez votre carnet de santé mère-enfant (boshi kenko techo).

En même temps, vous pouvez recevoir un carnet de coupons à utiliser tout au long de votre suivi de grossesse pour vos visites médicales routinières ou vos examens médicaux, tels que les bilans de santé ou dentaires.

Vous pouvez également demander des aides de soutien à la maternité, que ce soit pendant votre grossesse ou après l'accouchement. Pour bénéficier de ces prestations, un entretien avec la femme enceinte est nécessaire.

Ce qu'il faut apporter :

- My number card (si elle n'est pas disponible, des documents prouvant votre numéro et pouvant vous identifier).
- Un document indiquant vos coordonnées bancaires.

Renseignements :

Service de santé local (Chiiki hoken ka) du Centre de santé publique de Nishinomiya, 0798-35-3302

Le livret de maternité et de santé de l'enfant [Boshi kenko techo]

Ce livret est destiné à enregistrer à la fois les visites médicales de la mère et les rapports de santé de l'enfant, ainsi qu'à fournir l'information concernant les examens médicaux, les vaccinations et les services de santé.

Si vous voulez le livret en anglais, chinois, coréen, thaïlandais, portugais, indonésien, espagnol, tagalog, vietnamien ou népalais, la Direction des services de santé de la communauté (Hoken service-ka) vous l'enverra par la poste.



Renseignements :

Service de santé local (Chiiki hoken ka) du Centre de santé publique de Nishinomiya, 0798-35-3302

Consultations, conseils et examens de santé durant la grossesse

Le Centre de Santé de Nishinomiya organise un « Cours de Maternité (Hahaoya-Gakkyu) » et un « Séminaire des soins du bébé » pour les femmes ayant leur première grossesse et pour le père.

Une infirmière de santé publique, une sage-femme, etc. enseigne des connaissances ou des techniques quotidiennes relatives à la grossesse, l'accouchement et la petite enfance pour les participants aux cours.

En cas de besoin, les conseils sont offerts par l'infirmière de santé publique ou la sage-femme, etc., par une visite à domicile, une consultation au centre, ou par téléphone.

Renseignements :

Service de santé local (Chiiki hoken ka) du Centre de santé publique de Nishinomiya, Tél 0798-35-3310

Pour la Santé de Maman et Bébé

<https://cms.nishi.or.jp/preview/4296c05a-1fd6-4d0f-ae17-9a33a5c449b2/gide-fr.files/fr11-01-2023.pdf>

Remarques :

** Pour plus de détails, demandez à une personne comprenant le japonais de vous assister auprès de l'établissement concerné.